Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1975)

**Heft:** 340

Artikel: Aveugles

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1028866

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## public

### J.A. 1000 Lausanne 1 Hebdomadaire romand No 340 27 novembre 1975 Treizième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 40 francs

Administration, rédaction : 1002 Lausanne, case 2612

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10

C.C.P. 10-155 27 Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro : Rudolf Berner Claude Bossy

Claude Bossy Jean-Daniel Delley

340

# naine pu

## Aveugles

Il y a des faits tellement insupportables qu'une des réponses les plus immédiates est de les ignorer, alors même qu'ils crèvent les yeux, qu'ils ne quittent pas notre champ de vision. On a vu le peuple allemand, dans son immense majorité, réagir ainsi face au monde concentrationnaire nazi et à ses victimes: les Juifs étaient devenus des voisins « absents », les camps avaient disparu de l'horizon conscient.

Toutes proportions gardées — inutile de se donner des frissons à bon marché: la Suisse vit des tragédies à sa mesure — on peut se demander si notre pays n'est pas en train de vivre un de ces phénomènes d'oubli collectif.

Une annonce publicitaire du Parti libéral genevois proclame les vertus de l'économie suisse: les chômeurs ne forment que 0,5 % des travailleurs contre un taux de 1,7 en Suède ou de 4,8 en Allemagne... Même son de cloche dans un article du « Monde » à l'occasion des élections nationales... Et personne pour crier à l'imposture. Personne, ou si peu de réactions dans des cercles restreints, pour se préoccuper de ces 130 000 travailleurs étrangers auxquels la Suisse ne peut plus fournir de travail, et qu'elle a renvoyés chez eux après des années de « bons et loyaux services », sans la moindre indemnité de chômage. Ces 130 000

Et surtout notre ignorance volontaire s'étend à ceux pour lesquels le chômage et un nouveau déracinement ne sont encore, pour quelques mois, qu'une menace.

chômeurs, dans leur village sicilien ou castillan,

sont des chômeurs de l'économie suisse.

« La Brèche », dans son numéro 124, livre à l'examen des militants trotskistes, un document impitoyable sur la situation des travailleurs étrangers en Suisse. Sans grandes phrases, sans dénonciation abstraite, deux travailleurs sociaux disent la vie quotidienne des immigrés depuis le début de la crise. « ... la peur d'être sans travail, la peur d'être sans salaire, puisque tous les immigrés n'ont pas le droit d'être assurés à l'assurance-chômage, c'est très angoissant pour eux. Ils se plient à des conditions que peut-être, une année plus tôt, ils n'auraient jamais acceptées. Mais leur situation de famille ne leur permet pas de ne pas travailler.»

Il y a les enfants, qui s'intègrent difficilement au système scolaire suisse et pour lesquels on craint un nouveau départ à zéro. Lorsque l'on se rencontre, le « ça va » traditionnel est remplacé par « tu as du travail? ». « Bon, on a vécu un moment d'espoir, mais maintenant, la réalité nous montre que c'est fini. »

C'est dans un constat de ce genre que réside la mise en cause la plus fondamentale de notre système économique et social.

Etre chômeur est insupportable, l'être dans un pays étranger double la souffrance, fait de vous une personne menacée sur deux fronts. On licencie d'abord ceux qui furent les plus actifs dans la défense des droits des travailleurs ou ceux qui aujourd'hui sont malades (« Etre malade, c'est une faiblesse que les patrons n'acceptent pas »).

Cette souffrance, cette angoisse, chaque Suisse la devine chez son voisin, son collègue de travail, mais elle disparaît aussitôt dans un aveuglement devenu routinier. Il est vrai que les départs des étrangers réduits à des chiffres rassurent des xénophobes; il est vrai qu'il faut du courage pour voir vraiment derrière les statistiques, des hommes, des femmes et des enfants, et tirer de cette « lucidité » les conséquences qui s'imposent : il est vrai que pour les Suisses les plus menacés, chaque départ est une chance supplémentaire d'échapper au chômage et permet d'échanger sa peur contre la misère des autres; mais il est vrai aussi que le mouvement ouvrier n'a jamais lancé d'offensive victorieuse en oubliant, en sacrifiant, un travailleur sur six.